

***Fédération américaine des musiciens  
Division des services symphoniques  
Canada***

***Décembre, 2004***

**Changements au bureau canadien de la FAM**

Le 1er août, le président de la FAM, Tom Lee, a annoncé la nomination de Laura Brownell au poste de directrice de la Division des services symphoniques de la FAM. Pour le moment, Laura accumule plein de AirMiles en se promenant sans cesse entre les bureaux de Toronto et de New York et d'autres zones d'activité, au fil des besoins. Laura a été accueillie au bureau de New York par des conflits de travail imminents à Chicago, New York, Cleveland, Boston et Philadelphie. Tous ces conflits sont résolus maintenant (l'entente est encore à l'état de projet à Philadelphie), mais les accalmies sont toujours de courte durée au front symphonique avec plus de 100 ententes avec l'ICSOM et la ROPA, en plus des innombrables orchestres non membres ayant des ententes liées à la FAM.

Jusqu'à maintenant, Laura n'a pas encore été remplacée au bureau canadien, mais Cristina Zacharias, qui demeure l'adjointe de Laura, étudie diverses candidatures, tant de personnes déjà en place que de nouvelles.

L'ancien assistant à la DSS, Steve Mosher, a ajouté « par intérim » à son c.v. en joignant de nouveau la DSS Canada au début de septembre. Il sera au bureau jusqu'au 31 décembre et continuera à faire la compilation du tableau des salaires dressé par l'OMOSC, tableau qui doit être terminé au printemps. Steve travaille en collaboration étroite avec Mark Johnson sur les nombreux problèmes qui surgissent aux orchestres symphoniques canadiens et c'est Mark Tetreault qui lui succédera au poste d'assistant à la DSS Canada le 1er décembre. Mark est tubiste au Toronto Symphony et a été secrétaire de la Toronto Musicians' Association pendant plusieurs années. Il a également été actif auprès de la ROPA au début de sa carrière. Mark a déjà représenté la FAM à la réunion sur les questions fiscales, à la Conférence canadienne des arts, le 3 novembre.

C'est Mark Johnson qui est le nouveau directeur de la Division des services des médias électroniques pour la FAM Canada. Plusieurs d'entre vous connaissez déjà Mark grâce à ses 12 années à titre de délégué de l'OMOSC pour le Calgary Philharmonic Orchestra ainsi qu'à ses nombreuses années à la section de Calgary au poste de secrétaire trésorier et ensuite de président. Parmi ses nombreuses tâches, Mark garde sa place à la table comme négociateur principal dans le cadre des pourparlers du Windsor Symphony qui reprennent ce mois-ci.

Paul Sharpe prend la relève à la Coordination des services des musiciens pigistes. Paul ne touche pas directement aux problèmes des orchestres symphoniques mais si vous avez un quatuor à cordes, un

trio de cuivres ou un quintette à vent, vous devriez vous inscrire au service de recommandations en direct qu'il a mis en œuvre : <GoProMusic.com>. Vous pouvez vous y rendre par <www.afm.org> où vous devez vous inscrire avant de vous rendre à l'autre site.

Nous prévoyons que le poste de superviseur à la DSS Canada soit comblé au début de l'année prochaine. Soyez assuré que, à court terme, ce sont des personnes compétentes qui assurent le service.

**La Conférence Canadienne des Arts Bulletin**

**Une Conférence en Art (extrait)**

Ottawa, le 25 novembre 2004 – La conférence nationale 2004 de la CCA sur le statut de l'artiste a eu lieu à Regina (Saskatchewan) les 19 et 20 novembre. Tout semble indiquer qu'il s'est agi d'un événement marquant, une occasion pour 150 membres du milieu des arts et de la culture de toutes les régions du Canada de se rencontrer pour participer à des discussions approfondies et des échanges d'information sur un sujet généralement considéré comme épineux. Le partenaire de la CCA pour la conférence de 2004 était la Saskatchewan Arts Alliance, qui a fait une contribution précieuse au contenu et à l'organisation.

La conférence de deux jours a été structurée pour faire entendre un concert de voix et pour permettre un examen de vaste envergure de la loi (fédérale) en vigueur et de ses répercussions sur les artistes et les organismes artistiques, de la possibilité d'élaborer des lois analogues à l'échelon provincial, des liens qui doivent être établis entre les deux sphères de compétence et des leçons que nous pouvons tirer de l'expérience d'autres endroits où les lois sur le statut de l'artiste sont plus évoluées.

Au cours des prochaines semaines, la CCA s'emploiera à transformer les recommandations et directives issues de la conférence en un plan de travail concret. Nous ferons état dans les bulletins et sur le site Web de la CCA des progrès accomplis. La CCA publiera aussi un rapport détaillé sur la conférence, qui sera disponible au cours des prochains mois.

[Extrait du Bulletin de La Conférence Canadienne des Arts, 24 novembre, 2004. Voir le bulletin complet et d'autres à <ccarts.ca>.

***Division des services symphoniques  
Cristina Zacharias, czach@afm.org  
Mark Tetreault, mtetreault@afm.org  
416.391.5161 / 1.800.463.6333***

## La FAM et Radio-Canada en viennent à une entente au sujet du grief sur les diffusions en extérieur des orchestres symphoniques

Le 22 septembre 2004, la FAM et Radio-Canada ont réglé un conflit de vieille date qui portait sur le paiement des diffusions en extérieur.

Radio-Canada avait fait la captation de concerts complets au tarif de 90 minutes et affirmait que le paiement devait en être calculé seulement selon le temps réel de musique et non pas selon la durée du concert (c.-à-d. avec l'intermission et les pauses entre les pièces). Ce n'était pas l'intention de l'entente, mais la pratique était courante au pays sauf au Québec où, jusqu'à la saison dernière, Radio-Canada payait le tarif de 135 minutes sans égard à la durée du concert. L'Association des musiciens de Toronto, entre autres, a fini par présenter un grief. Les deux parties désiraient arriver à une solution et le paiement rétroactif aurait eu des effets énormes sur le budget de Radio-Canada si le conflit était allé en arbitrage et elle avait perdu.

La grille de l'annexe « C » comporte maintenant une nouvelle ligne intitulée « Tarifs des concerts complets » (voir le tableau ci-dessous) et on peut lire dans le protocole d'accord :

- a) Radio-Canada peut enregistrer des concerts complets conformément à l'annexe « C ». Le paiement des concerts complets, peu importe leur durée, se fera au tarif des concerts complets. Le paiement des opéras se fera conformément à l'annexe C.2. (C.2 étant le tarif de 180 minutes.)
- b) On peut enregistrer des segments de concert conformément à l'annexe « C » et le paiement s'en fera selon la durée de musique enregistrée, sans égard au nombre ou à la durée des intermissions ou des pauses entre les œuvres complètes. On devra préciser sur le contrat les titres des sélections qui seront enregistrées ainsi que les minutages approximatifs. Radio-Canada choisira à l'avance d'établir un contrat pour un nombre précis de diffusions ou pour des périodes précises d'utilisation illimitée par Radio-Canada, conformément à l'annexe « C ».

Tous les griefs déposés par la FAM sont retirés.

Dans le cas d'un enregistrement de moins d'un concert complet C.1, le paiement se fera sur la base des tarifs C.1 existants, selon la durée de la musique enregistrée.

### Le résultat...

Cette entente précise strictement le processus; nous avons maintenant une meilleure idée de ce qui est fait et à quel tarif.

Le nouveau tarif permet d'enregistrer et de diffuser le concert en entier, peu importe la durée. Le tarif se situe entre celui de 90 minutes et celui de 135 minutes, moins que ce que la FAM croit que cela devrait être, mais plus que ce que Radio-Canada payait.

Radio-Canada dispose toujours de l'option d'une seule diffusion, ou d'une diffusion à deux reprises, à trois reprises, etc. ou encore par période d'un mois, deux mois, etc. Devant le nombre de variables qui déterminent le coût des diffusions en extérieur, Radio-Canada jouit d'une très grande latitude dans l'application à son budget.

“C”	1 play	1-48 hr	2 play	2-48 hr window	3 play	3-48hr window	1 yr window	3 yr window	7 yr window
Full Concert	132.00	148.50	165.00	189.75	206.25	222.75	247.50	288.75	330.00
Concert Segment									
30 min	71.25	77.55	86.15	99.05	107.70	116.30	129.25	150.75	172.30
60 min	96.45	108.50	120.55	138.65	150.70	162.75	180.85	210.95	241.10
90 min	120.35	135.40	150.45	173.00	188.05	203.10	225.70	263.30	300.90
135 min	139.65	157.10	174.55	200.75	218.20	235.65	261.85	305.45	349.10
180 min	192.95	217.10	241.20	277.40	301.50	325.60	361.80	422.10	482.40